lettre d'info N° 9
Janvier 2024

« quand on à une vie meilleure que les autres, on construit une table plus grande, pas un mur plus haut ! »

1. **Les nouvelles antennes**
2. **Logements et familles**
3. **Réseau national des Cent Pour un Toit**
4. **Soirée du 17/10 à la Tannerie**
5. **Les Mineurs Non Accompagnés**
6. **Rencontre annuelle avec les familles**
7. **Nos actions de mobilisation**
8. **Invitation à l'Assemblée Générale**



Édito

Tout d'abord nous espérons que vous avez tous passé de belles fêtes en famille et/ou entre amis. Il est temps de revenir sur l'année qui vient de s'achever pour vous parler du travail accompli.
Cent pour un toit 01 s'agrandit de deux nouvelles antennes l'une à Gex et l'autre à Hauteville avec de nouveaux donateurs et de nouveaux membres du collège, cooptés en attendant la prochaine Assemblée Générale. Tout cela nous réjouit, mais complexifie le travail notamment celui de nos excellentes trésorières et exige quelques modifications de notre organisation ; on y travaille.
Comme vous le savez l'année ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices pour les personnes qui demandent l'asile. La loi qui a été votée va considérablement durcir les conditions d'accueil, mais aussi réduire les aides et prestations pour celles qui ont eu la « chance » d'être régularisées. Autre sujet d'inquiétude, les Mineurs Non Accompagnés : le département ne voulait plus les accueillir, faute de moyens suffisants.
Tous ces graves problèmes mobilisent notre association. Avec les divers groupes et Collectif qui défendent les mêmes valeurs, nous avons interpellé la préfecture, les députés, les tribunaux et nous avons participé à de nombreuses manifestations pour que les droits humains soient respectés dans notre pays.
Nous vous souhaitons une bonne année 2024 et serons heureux de vous retrouver lors de notre assemblée générale du 6 avril.

Les nouvelles antennes.

Afin de répondre à des demandes d'hébergement de plus en plus nombreuses dans notre département et grâce à la mobilisation de bénévoles œuvrant auprès de familles déboutées, deux nouvelles antennes ont vu le jour dans le département.
Après Oyonnax, c'est à Gex que s'est constituée une nouvelle antenne. Des habitants de cette ville se sont mobilisés pour aider une famille colombienne, sans droit, vivant avec 3 enfants dans un appartement insalubre de 8m2. Un propriétaire a mis généreusement un appartement à disposition de Cent pour un Toit 01, avec un loyer raisonnable, afin de loger plus dignement la famille. Un groupe de donateurs s'est également engagé pour permettre de faire face au loyer. C'est ainsi que le 15 avril 2023 une famille a pris possession du 17ème logement loué par notre association.
Puis, dans la foulée, le collectif migrants d'Hauteville nous a sollicité pour loger une famille avec 3 enfants également. Celle-ci était mise à l'abri dans des gîtes, ce qui générait de gros frais pour le collectif. La demande était, par l'intermédiaire de Cent Pour un Toit, de pouvoir accéder à un logement social. L'antenne Hauteville a été créée, des donateurs se sont engagés auprès de notre association. La famille a pu prendre possession d'un logement chez Dynacité le 20 décembre 2023. Beau cadeau de Noël.
Une deuxième famille sera hébergée courant janvier.

Pourquoi créer des antennes ?

Des personnes ou des groupes se mobilisent pour aider des migrants sans-papiers et sans logement dans différents secteurs du département.
La création d'une antenne permet de répondre à des demandes, de ne pas alourdir le travail des membres du collège à Bourg et d'assurer une gestion locale des loyers, des donateurs et le suivi de la famille.
L'équipe sur place :
- recherche des donateurs
- recherche un logement à loyer modéré (le bail est toujours au nom de Cent Pour Un Toit 01)
- aide et assure le suivi de la famille hébergée
- un des membres représente l'antenne au collège

Logements et Familles

Actuellement, nous avons 10 logements à Bourg-en-Bresse, dont 2 dans le parc public, 3 à Oyonnax, 2 à Hauteville, 1 à Ambérieu et 1 à Gex ce qui nous permet d'accueillir 17 Familles. Nous apportons un soutien financier à deux autres familles sur Bourg.
Un appartement en collocation permet aussi d'accueillir quatre jeunes travailleurs et tout récemment nous avons souscrit un bail d'un an pour un logement meublé pouvant recevoir deux jeunes. Nous travaillons en lien avec le Collectif Jeunes Migrants qui maintenant nous propose les jeunes à héberger.
Cette année trois nouvelles familles et une jeune femme célibataire à Ambérieu ont été accueillies.

Réseau national des Cent Pour Un Toit.

Depuis plus d'un an, s'est progressivement mis en place un réseau des Cent Pour un Toit sur le territoire français. Cette mise en relation, plus particulièrement suivie ici par deux bénévoles, est un soutien pour les uns et les autres. Cela permet de se donner des conseils, d'échanger sur nos pratiques, de faire profiter de nos expériences, d'envisager des démarches auxquelles on n'avait pas eu recours jusque-là. C'est un outil de coordination pour la journée nationale Cent Pour un Toit. En particulier ce réseau a permis de faire découvrir les démarches possibles pour obtenir des logements auprès des bailleurs sociaux.

Soirée et spectacle du 17 octobre à la Tannerie à Bourg en Bresse : de la pauvreté à l'hébergement.



Pour la deuxième année consécutive, ont été organisées dans tous les Cent Pour Un Toit de France des actions visant à donner de la visibilité à nos associations. Localement, Cent Pour Un Toit 01 a décidé de s'inscrire dans la « journée internationale pour l'élimination de la pauvreté » qui a lieu, depuis 1987, le 17 octobre (Appel, d'ATD Quart monde).
Dans la mesure où la misère est une violation des droits humains et que le traitement des migrations fabrique de la pauvreté, nous avons invité toutes les associations concernées, caritatives, humanitaires, de solidarité, à participer à une soirée de présentation de leurs activités.
l'Epicerie Solidaire, la Ligue des Droits de l'Homme, JRS Welcome, Hubuntu, Aide et Solidarité envers les Demandeurs d'Asile, Réseau Education Sans Frontière, SOS Familles Emmaüs, Amnesty, International, CCFD Terre Solidaire, Emmaüs, Bourg et Solidarité, Secours Populaire ont répondu à notre appel avec la tenue d'un stand d'information.
Ces échanges ont été suivies à 20h d'un spectacle « D'une rive à l'autre » avec La Compagnie « Entre autres » sur les thèmes de la pauvreté et de l'immigration, puis une discussion très enrichissante avec les comédiens a pu s'engager. Vous pouvez trouver sur notre site, une vidéo retraçant quelques moments de ses échanges et un aperçu du spectacle apprécié de l'auditoire. https://www.centpouruntoit01.org
Lors de cette soirée, nous avons aussi pu nous réjouir avec une famille qui venait d'être régularisée.

Les Mineurs Non Accompagnés

Pour être reconnus comme mineurs non accompagnés (MNA) par les départements français, ils doivent prouver leur âge et leur situation. Pour des raisons peu compréhensibles, peu argumentées, certains se voient refuser cette reconnaissance et ne sont plus pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ils peuvent alors décider de déposer un recours auprès du juge des enfants. Mais entre la date de début de cette procédure et le passage devant le juge, il peut s'écouler plusieurs mois ; les jeunes se retrouvent souvent à la rue, livrés à eux-mêmes. Ils ne sont alors considérés ni comme adulte ni comme mineur et n'ont accès à aucune des structures prévues pour ces deux publics : 115 et aide alimentaire, type restos du cœur pour les majeurs, ASE pour les mineurs. Ils ne reçoivent aucune aide et survivent dans une extrême précarité, laquelle a des répercussions sur leur état de santé physique et mentale.

Nos actions de mobilisation.

De nombreux mineurs, non accompagnés (MNA) arrivent dans notre département qui refuse (comme beaucoup d'autres) de les prendre en charge. Ce qui les obligent souvent à vivre dans la rue. Cent Pour un Toit01 n'a pas la possibilité de les héberger. Cependant notre association est solidaire des autres associations qui les aident et militent pour un accueil décent de ces jeunes. Vous trouverez sur notre site deux articles sur ce sujet.

https://www.centpouruntoit01.org



Rencontre annuelle avec les familles

Pour bien commencer l'année nous avons réuni les familles et le collège Cent Pour Un Toit 01. Nous avons souhaité à tous une bonne année, puis un petit jeu a permis à chacun de se présenter et faire connaissance. Nous avons rappelé le but et le fonctionnement de notre association et pu faire signer aux bénéficiaires l'avenant annuel de leur convention d'hébergement. Le goûter autour des spécialités des uns et des autres est toujours un moment convivial. Tous sont repartis avec une « boîte de Noël » offerte par l'atelier Écocitoy'Ain La boutique pour Ri'Ain. Cette association a récolté cette année 2400 boîtes distribuées dans diverses associations de solidarité.





Invitation à l'assemblée générale.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 6 avril. Vous recevrez prochainement une invitation, précisant le lieu, ainsi qu'un appel à candidature au collège. Nous serons heureux de vous retrouver nombreux à cette occasion.
Nous vous rappelons que vous pouvez trouver sur notre site, les articles de presse, les lettres d'information, nos actions de mobilisation et toute la documentation nécessaire sur notre association, notamment le bulletin d'adhésion et don. N'hésitez pas à le consulter.

https://www.centpouruntoit01.org

Vous savez que l'hébergement des familles dépend de vos dons, n'oubliez pas, si ce n'est déjà fait, de renouveler votre engagement, ainsi que les 5€ d'adhésion qui vous permettent de voter à l'assemblée générale et assurent le fonctionnement de l'association.

Association Cent Pour Un Toit-01 – Maison de la Culture et de la Citoyenneté –
4, Allée des Brotteaux CS 70270 - 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX
Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03
https://www.facebook.com/centpouruntoit01
https://www.centpouruntoit01.org